

Vendredi 09

Conseil d'Administration d'UFAPA. Le compte-rendu a été transmis le 14 Août aux adhérents avec les annexes suivantes :

- notre visite à l'ARS
- nos courriers avec le Conseil Départemental
- la désignation, par le Conseil Départemental, d'UFAPA au CDCA

Jeudi 29

Réunion des adhérents UFAPA concernés par l'EHPAD de La Charité à Lavault-Sainte-Anne. Un compte-rendu a été établi, il servira en particulier à la rencontre qui aura lieu avec la Direction début Octobre prochain.

Forum des Associations 28 & 29 Septembre à Athanor Montluçon

Les informations pratiques vous ont été données dans le compte-rendu du C.A du 9 Août dernier. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Informations diverses courant de ce mois d'Août

- La dame de Cérilly a adhéré à UFAPA, nous lui souhaitons la bienvenue.
- En ce qui concerne la dame du Loiret, nous l'avons mise en rapport avec la FNAPAEF.
- Un monsieur de Toulouse a contacté UFAPA. Il souhaite de l'appui, dialoguer, se sentir moins seul, et créer une association. Le "mode d'emploi" lui a été transmis. Il rencontre beaucoup de problèmes lui aussi. Il a fait un travail très intéressant concernant l'amélioration de la loi sur les CVS que j'ai transmis à la FNAPAEF et que vous trouverez ci-joint.

Partout en France, ça bouge, et c'est tant mieux ! Continuons d'avancer comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant : de manière ordonnée et rationnelle afin d'être reconnus et écoutés. Cette année, les Tutelles devront prendre conscience que des situations ne peuvent se prolonger à l'infini, qu'il faut que des solutions voient le jour. Et surtout, n'oubliez pas de faire remonter ce que vous constatez sur le terrain, vos témoignages sont indispensables, ils ne peuvent que donner du poids à nos souhaits d'amélioration de la vie quotidienne des personnes en perte d'autonomie.

Michel BROUSSE
Président UFAPA